

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18417 - 72ÈME ANNÉE

Demain : Journée nationale du souvenir de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Des auteurs d'un crime contre l'humanité toujours honorés



Le chemin pavé qui relie Saint-Denis à La Possession a été construit par des esclaves. Aucun d'entre eux n'est honoré au contraire d'esclavagistes notoires qui ont droit à des noms de place et de rues à La Réunion.

Demain, la République célébrera la Journée nationale du souvenir de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Cette date correspond au vote à l'unanimité par l'Assemblée nationale dans laquelle la France reconnaît que l'esclavage est un crime contre l'humanité. L'esclavage était le régime imposé à La Réunion pendant plus de la moitié de son histoire. Aujourd'hui, les esclavagistes ont encore droit à des noms de place et de rue. Comment expliquer qu'une République puisse rendre un tel hommage à des coupables de crimes contre l'humanité ?

Cela fera demain 15 ans que la France a voté une loi reconnaissant que l'esclavage est un crime contre l'humanité. Ce pays est ainsi la première ancienne puissance coloniale à caractériser ainsi un régime qu'elle a imposé pendant plusieurs siècles à des peuples sous

sa domination. Comme la loi du 19 mars 1946 qui a aboli le statut colonial dans les « Quatre vieilles » colonies, l'initiative est venue de l'outre-mer.

Les députés du Parti communiste réunionnais ont déposé une proposition de loi. Ils ont été suivis par le groupe socialiste. Les deux textes ont ensuite été fusionnés, et Christiane Taubira a été chargée de présenter la proposition de loi à l'Assemblée nationale. Le 10 mai

Initiative de l'Outre-mer



Sur ce panneau d'information d'une usine construite et fonctionnant grâce à des esclaves, c'est l'esclavagiste qui est mis en valeur.

2001, le Parlement a adopté à l'unanimité. Outre la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, la loi prévoyait la création d'un Comité pour la mémoire de l'esclavage dont une des missions était de proposer au président de la République une date fixant la commémoration nationale de se souvenir. Le 10 mai a été proposé et accepté par Jacques Chirac. Cette date ne se substitue pas aux célébrations des abolitions de l'esclavage dans les anciennes colonies devenues départements d'outre-mer, qui ne sont pas officiellement commémorées en France. Elle donne la possibilité à toute la République de se souvenir. La loi donnait aussi la possibilité de renforcer la place de l'étude de l'esclavage dans les programmes scolaires.

L'esclavage imposé au début du peuplement

La Réunion était au début de son peuplement une île déserte. Au moment où il s'est agi d'y faire venir ses premiers habitants, la France a alors choisi que l'esclavage devait être le régime. Cette situation a perduré pendant plus de la moitié de l'histoire de La Réunion. Ce sont même des Réunionnais qui ont refusé que les délégués de la Convention ne viennent appliquer l'abolition décidée par la Convention en 1794. Durant cette période, plusieurs grands personnages de l'histoire de France ce sont tristement illustrés. Ce fut notamment Colbert qui édicta le Code Noir, la codification de

l'esclavage qui avait force de loi, et Napoléon Bonaparte qui annula en 1802 l'abolition votée par la Convention. Cette décision a imposé un demi-siècle d'esclavage supplémentaire à la majorité des habitants de La Réunion.

L'abolition définitive votée en 1848 à Paris et appliquée seulement le 20 décembre de la même année à La Réunion n'a donné lieu à aucune reconnaissance du crime, ni aucune réparation. Ce sont au contraire les anciens esclavagistes qui ont été dédommagés.

Des rues Colbert ou Labourdonnais

À La Réunion, le 10 mai est commémoré discrètement à l'exception de

Sainte-Suzanne où une cérémonie sera organisée demain à 9 heures au monument rendant hommage à Edmond Albius au Bocage. C'est pourtant une date qui renverse beaucoup de choses. La France a en effet choisi de regarder son passé en face. Elle a reconnu que ses anciens dirigeants ont organisé un crime contre l'humanité. Elle a donné le signal à d'autres anciennes puissances coloniales qui ne l'ont pas suivi pour le moment.

Cette reconnaissance existe depuis 15 ans. Or nombreuses sont à La Réunion les places et les rues qui portent le nom d'un esclavagiste, c'est-à-dire d'un criminel contre l'humanité. En Allemagne, il n'existe pas d'avenue Hitler tout comme en France les rues du Maréchal Pétain ont été débaptisées à la fin de la Seconde guerre mondiale. Dans ces pays, personne n'oserait nommer une rue du nom d'un criminel contre l'humanité. Mais à La Réunion se trouvent des rues Colbert, ou encore Desbassyns. Devant la préfecture se dresse même une statue représentant Mahé de Labourdonnais, ancien gouverneur esclavagiste et donc haut responsable d'un crime contre l'humanité.

À l'opposé, il a fallu attendre que des communistes dirigent des Mairies à La Réunion pour que des combattants opposés à ce crime puissent avoir droit à des noms de rues. Cette décision avait suscité la colère des réactionnaires de l'époque.

M.M.

Rendez-vous ce soir à 18h15

Paul Vergès sur Réunion Première Radio

Paul Vergès sera l'invité ce soir de Devant La Réunion, l'émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio. Rendez-vous ce soir à partir de 18h15.



Édito

Election présidentielle : J-363

Les dates de la prochaine élection présidentielle sont fixées. Le second tour aura lieu le 7 mai, dans maintenant moins d'un an. Ce week-end, c'était également le 4e anniversaire de l'accession au pouvoir de François Hollande, et demain cela fera un an que le chef de l'État a prononcé son discours annoncé l'objectif de l'égalité réelle. Si on regarde en arrière, le bilan des 4 premières années du mandat ont été loin de correspondre aux énormes attentes des Réunionnais. À l'élection présidentielle de 2012, il a recueilli la majorité des suffrages au premier tour et plus de 70 % au second. Dans la foulée, les législatives ont donné les 7 députés à la majorité. Le candidat à la présidence de la République s'était engagé sur la base d'un contrat. Il s'était engagé notamment à relancer le tram-train, à donner des moyens spécifiques pour lutter contre le chômage et à ouvrir une nouvelle ère avec La Réunion, en mettant en avant la prise en compte des propositions et le dialogue.

Force est de constater que le contrat n'a pas été respecté. Les plus de 70 % ont fondu. Lors des dernières élections régionales, la liste soutenue par le gouvernement et conduite par Huguette Bello a peine pour dépasser 20 % au premier tour. C'est la conséquence de choix politiques. L'alternance n'a pas remis en cause l'austérité lancée sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Elle l'a même renforcé avec la baisse des dotations versées aux collectivités. Le changement de pouvoir n'a pas non plus remis en cause le soutien aux décisions de la Région Réunion présidée par Didier Robert : arrêt du chantier du tram-train et poursuite du projet de la route en mer. La NRL était pourtant bloquée à la suite du veto unanime du Conseil national pour la protec-

tion de la nature. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement a donné les dérogations nécessaires pour dégrader la biodiversité.

Ces 4 années de mandat ont vu aussi la suppression du RSTA, une prime de 100 euros payée par l'État aux travailleurs ayant un salaire en dessous de 1,4 SMIC, et le retrait de la participation de Paris au bonus COSPAR, une prime de 50 euros. Ces dernières semaines ont été dominées par les manifestations contre le projet de loi El Khomri. Ce texte remet en cause la protection donnée par le Code du Travail et il favorise les licenciements. Le 1er mai dernier, le défilé des syndicats a donné lieu à des slogans anti-gouvernementaux, et les représentants du gouvernement à La Réunion ont été conspués.

Pour tenter de renouer avec la confiance, François Hollande a annoncé voici un an le lancement du chantier de l'égalité réelle pour l'outre-mer. Une loi d'orientation est prévue d'ici la fin de l'année. Elle devait se construire à partir d'une concertation avec les partis politiques des territoires concernés, ainsi qu'avec les parlementaires. L'objectif affiché est d'ouvrir une nouvelle ère. À La Réunion, le PCR a été le seul parti politique à adresser des propositions. À la lecture de la proposition de loi contenue dans le rapport, aucune n'a été retenue. L'orientation choisie est de continuer la même politique menée depuis 70 ans et qui a fait de La Réunion un département socialement hors-norme selon une étude conjointe de l'INSEE et du Conseil général. Les propositions ne tiennent pas compte de l'évolution que connaîtra la région dans laquelle La Réunion devra s'insérer.

Aujourd'hui, les échéances sont fixées, le compte-à-rebours a commencé.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le secrétaire général de l'ONU reçu par James Michel, président des Seychelles

Ban Ki-moon salue la ratification de l'Accord de Paris par les Seychelles

James Michel a reçu Ban Ki-moon samedi après-midi à State House. Les deux dirigeants ont eu un tête à tête avant de participer à une rencontre bilatérale avec le vice-président Danny Faure, les ministres du gouvernement et des membres de la délégation des Nations-Unies.

Le président des Seychelles et le secrétaire général des Nations-Unies se sont rencontrés samedi à State House. « Nous exprimons notre profonde gratitude pour votre soutien constant à la position des Petits États insulaires en développement comme les Seychelles. Un tel soutien nous a donné une voix qui compte dans le concert international », a souligné James Michel.

Les discussions ont porté sur le changement climatique, la démocratie, les objectifs du développement, l'utilisation et la préservation des ressources de la mer, ainsi que la lutte contre le terrorisme, la corruption et la piraterie dans le monde.

Ban Ki-moon a félicité James Michel pour sa réélection et salue son engagement pour la démocratie. Il a dit que les Seychelles ont un grand impact dans la communauté internationale pour son implication dans la cause des Petits États en développement et la lutte contre le changement climatique.

Suite à ce tête à tête, les deux dirigeants se sont adressés aux médias.

Urgence de la menace du changement climatique

« M. Ban Ki-moon et moi-même sommes d'accord sur l'urgence de la menace du changement climatique et le besoin d'une mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris. J'ai réaffirmé l'engagement continu des Seychelles et son implication dans l'agenda 2030 pour le Développement durable et l'accord de Paris sur le changement climatique. J'ai mis en avant les actions que les Seychelles ont déjà prises contre le changement climatique dans l'esprit des orientations de la conférence des Samoa, pour promouvoir le concept d'Économie bleue, aussi bien que

les services de prévisions climatiques pour accélérer le développement. J'ai également réitéré à M. Ban Ki-moon les initiatives des Seychelles pour son soutien dans notre effort national et régional pour combattre le crime international comme la piraterie et le trafic de drogue, et renforcer la sécurité maritime dans l'océan Indien et l'Afrique », a dit le président Michel.

Ban Ki-moon a dit que les Nations-Unies sont prêtes à soutenir le travail avec les Seychelles pour un meilleur avenir et une planète plus propre, et que le pays est dans une excellente position pour remplir ses objectifs en matière de protection de l'environnement, créer un mode de développement durable et augmenter l'utilisation des énergies renouvelables.

« Vous êtes un des 16 pays qui ont déjà ratifié »

« Je viens d'avoir une rencontre fructueuse avec Son excellence le président James Alix Michel et les membres de son cabinet. Je suis confiant dans la poursuite d'une telle orientation qui continuera à faire des Seychelles une démocratie renforcée. Ces îles sont renommées pour leurs beautés naturelles. Plus tôt cet après-midi, j'ai visité la Réserve de la Vallée de mai. Je vous remercie de préserver ce trésor de l'humanité. Je suis toujours impressionné par le sens des responsabilités des Seychelles dans notre monde. Les problèmes auxquels nous devons faire face – changement climatique, pauvreté et insécurité – se résoudront avec dans une réponse globale et multilatérale. Je remercie le gouvernement et la population des Seychelles pour leur leadership sur ces questions, et particulièrement pour leur ratifica-

tion précoce de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Vous êtes un des 16 pays qui ont déjà ratifié ce texte. J'espère sincèrement que vous allez faire preuve de leadership politique pour encourager beaucoup d'autres pays à vous suivre. Vous et vos pairs ont montré que les petites îles ont de grandes idées et une grande volonté politique », a dit Ban Ki-moon.

La jeunesse à l'honneur

Le président James Michel et le secrétaire général Ban Ki-moon ont été rejoints par des dignitaires et des invités pour une réception en l'honneur du dirigeant de l'ONU, qui était accompagné par son épouse Ban Soon-taek.

Sonam Tsultrim, une jeune qui a participé à un concours international pour l'année 2014 des Petits États en développement, en composant une lettre à Ban Ki-moon sur le besoin de préserver les îles et leur environnement, lui a lu sa lettre qui a été chaudement applaudie par le secrétaire général de l'ONU.

Le chanteur Joe Samy accompagné d'un chœur, a également interprété une chanson pour les invités. La Troupe culturelle nationale a également présenté une série de danses traditionnelles pour la délégation des Nations-Unies.

Source : présidence des Seychelles

Discours du secrétaire général de l'ONU devant l'Assemblée nationale des Seychelles

« L'action climatique et le développement durable sont une question de survie »

Devant l'Assemblée nationale des Seychelles, Ban Ki-moon prône le multilatéralisme pour résoudre les grands défis mondiaux.

Hier au deuxième jour de sa visite aux Seychelles, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a rappelé dimanche l'importance d'une approche concertée entre Etats pour résoudre les défis du changement climatique, du développement durable et de l'aide humanitaire d'urgence, saluant l'engagement de l'archipel à faire profiter le forum onusien de son expérience et de ces idées.

« Dans le monde actuel, nous sommes tous interconnectés ; les problèmes et les défis ne sont jamais limités à un seul pays ou à une seule région », a déclaré M. Ban dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale des Seychelles, citant parmi ces défis l'insécurité, les inégalités massives entre les peuples et les nations, l'exclusion fondée sur la race, la religion, la foi et l'orientation sexuelle, l'extrémisme violent, les réseaux criminels et le terrorisme.

« Ces problèmes exigent en retour de la coopération et de la coordination, dans le cadre d'une réponse mondiale », a-t-il dit, soulignant que l'ONU est le forum légitime pour tenter de trouver des solutions à ces problèmes.

Grands progrès des Seychelles

À ce titre, le Secrétaire général a rappelé que le mois dernier, au siège des Nations Unies, à New York, lors de la Journée internationale de la Terre nourricière, le record du plus grand nombre de pays à signer un accord en une seule journée a été battu : le 22 avril dernier, 177 Etats ont signé l'Accord de Paris sur le changement climatique.

« Les Seychelles en faisaient non seulement partie, mais ont également été l'un des 16 pays à ratifier immédiatement l'accord après l'avoir signé », a salué M. Ban. « Je vous remercie à nouveau pour votre

rôle de premier plan et j'invite tous ceux qui ont de l'influence à persuader les autres gouvernements à ratifier l'accord le plus tôt possible », a-t-il ajouté, rappelant que la ratification de 55 pays, représentant au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, est nécessaire pour que l'accord puisse entrer en vigueur.

« Les Seychelles ont déjà fait de grands progrès sur la voie d'un avenir durable et résilient au changement climatique », a ajouté M. Ban, citant notamment la législation du pays visant à garantir un tourisme et une pêche durable, ainsi que la protection dont bénéficie la moitié du territoire de l'archipel et un tiers de son territoire maritime. D'autre part, le Secrétaire général a mentionné le besoin de coopération et de coordination au niveau mondial dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable (ODD) qu'il contient.

La plus grande crise de déplacement de notre ère

« Aucun de ces 17 objectifs ne peut être mis en œuvre dans l'isolement, séparément. Tous ces 17 objectifs doivent être réalisés tous ensemble et globalement, car ce sont des objectifs étroitement interconnectés », a affirmé M. Ban, soulignant que même les pays les plus riches ont encore des communautés vivant dans la pauvreté ou victimes du racisme et de l'exclusion.

« Mais pour les Etats insulaires, l'action climatique et le développement durable sont une question de survie », a déclaré Secrétaire général, soulignant le danger présenté par les tempêtes, l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer, tous susceptibles de remettre en cause les avancées du développement durable en quelques heures ou

quelques jours.

« L'ODD 14 sur la conservation et l'utilisation des océans et des ressources marines pour le développement durable est d'une importance particulière pour vous », a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le Secrétaire général a appelé à davantage de coopération internationale face au nombre sans précédent de personnes dans le besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

« Les réfugiés d'aujourd'hui sont pris dans la plus grande crise de déplacement de notre ère. J'ai appelé les dirigeants du monde entier, même ceux des pays qui ne sont pas directement touchés par ce phénomène mondial, à réprendre avec compassion et dans le respect des droits de l'homme », a déclaré le chef de l'ONU.

« Les petits États ont de grandes idées »

À cette fin notamment, M. Ban a convoqué le premier Sommet humanitaire mondial, qui aura lieu à Istanbul, en Turquie, les 23 et 24 mai prochains. Dans le cadre de cet événement, il a demandé aux dirigeants mondiaux de prendre des engagements pour faire respecter le droit humanitaire, protéger les civils en temps de conflit et améliorer l'aide globale aux 125 millions de personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence dans le monde, soit le nombre le plus important depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

« Je compte sur les Seychelles pour participer à ces événements importants », a déclaré M. Ban au deuxième jour de sa visite, la première d'un Secrétaire général de l'ONU dans le pays. « Les petits États ont de grandes idées et une grande volonté politique. Votre expérience, votre engagement et vos idées ont été jusqu'ici inestimables ».

Oté

Kont dsi baton tonton pou travèrs la rivir é plis-an-plis

Si in moun i koné pa La Rényon li pé dir, késtyonn l'ékonomi sa sé in péi i travaye sa Baya. Dopli komansman l'ané i pas pa d'moi san ké nana in salon : salon la mod li ! Salon la mézon li ! Foir agrikol li ! Salon lo maryaz, li ! Salon la mod li ! Salon l'artizana li !.. mi arête-la pars lo mil mo mi sava ékri i ansèrvré arienk pou di lo nom bann salon.

Mé poitan l'Insee i sort di La Rényon sé in départman « a-typik » : sa i vé dir nana dé séktèr k'i donn lo grin, mé dé séktèr i fé ké pèrd la plime. in l'égzanp : nout balans komèrsyal. Nou lé loin lo san poursan : mil éro marshandiz i rant pou mil éro i sort. I paré mèm nout l'éspòrtasyon i kouv a popré sis pour san nout z'éspòrtasyon an valèr é pa pliské sa. Sé dir si nout défisit lé for é si firamézir k'i sava nout prodiksyon intèryèr i dégringol pa.

Pou nout parti sé lo réziltan d'in rézime néo-kolonyal apliké pou nout péi La Rényon. Donk lo rézilta d'in drol manèv bann kapitalis déor : sort par la port é rant par la fènète. Sé lo rézilta galman in politik bann z'idé dominant k'i vé ké nou la poin lo moyin par nou mèm pou ansort anou dann nout péi é k'i fé ké oplis i sava oplis nou lé blijé kont dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr é plis-an-plis !

Justin

« La vitès nana son tan ! » - In kozman po la rout

Sa lé bien vré émèm la syans fizik lé dakor avèk sa. Ou i sort pa zéro a l'èr pou ariv san toutsuit pou toutsuit. I fo tienbo kont lo l'aksélérasyon, lo tan épi la distans out vékil la fine fé. Mi pans zot lé dakor avèk moin. Mi kroi mèm in marmaye lékol i pé z'ète dakor avèk moin. Astèr sé in provèrb é konm tout provèrb li nana son sans. Kèl sans li nana ? Pou komansé li vé dir anou i fo kont avèk lo tan pou trap in rézilta : donk i fo pran lo tan. Dézyèm z'afèr, li amontr anou sé k'i fo pa konfann la vitès avèk la présipitasyon sansa ou lé riskab kass out né. Aprésa ni pé dir galman i fo zèr son tan pars lo tan sé in marshandiz-in marshandiz natirèl mé in marshandiz kant mèm - si ou i zèr pa out tan ou i réisi pa dan la vi. Zot i oi, lo kozman lé pti, mé lo sans lé konplé. I fo bien tiliz kozman-la si ni vé pa pèrd nout tan.